

Locaux classés à risques d'explosion

Suivant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement en France, selon le décret du 20 mai 1953, modifié le 28 décembre 1999.

Liste -non exhaustive- extraite des arrêtés types pour lesquels les installations soumises à déclaration devront satisfaire aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 31 mars 1980.

Décret relatif aux installations électriques des établissements réglementés au titre de la législation sur les installations classées et susceptibles de présenter des risques d'explosion.

Locaux ou emplacement	Arrêtés n°
Alcools (production par distillation)	2250
Accumulateurs (ateliers de charges d')	2925
Acétylène (stockage ou emploi d')	1418
Acétylène (fabrication d')	1417
Acides (emploi ou stockage d')	1611
Allumettes chimiques (dépôts d')	1525
Amines inflammable, stockage	1420
Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et d'engins à moteur	2930
Bois ou matériaux combustibles analogues (ateliers où l'on travaille le/ou les)	2410
Bois, papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues (dépôts de)	1530
Bougies ou autres objets en cire, etc. (moulage des)	83
Broyage, concassage, etc., de substances végétales et de tous produits organiques	2260
Charbons de bois (dépôts ou magasins de)	1520
Chauffage (procédés de)	2915
Chaussures ou travail des cuirs et des peaux (fabrication de)	2360
Détergent (fabrication des produits)@	2630
Emploi ou stockage des substances toxiques ou préparation	1131
Fibres d'origine végétale ou animale, fibres artificielles ou synthétiques (traitement de)	2311
Fruits ou légumes (ateliers de maturation, déverdisage, blanchiment, désinsectisation)	2220
Gazomètres et réservoirs de gaz comprimés	1411
Gaz combustibles liquéfiés (installations de remplissage, ou de distribution de)	1414
Goudrons, brais, résines, etc. (mélange ou traitements à chaud de)	1521

Locaux ou emplacement	Arrêtés n°
Houille, coke, etc. (entrepôts et dépôts de)	1520
Huiles végétales (extraction des)	2240
Hydrogène gazeux (stockage, emploi de)	1416
Liquides inflammables (stockage et réservoir manufacturé de)	1432
Liquides inflammables (installations de mélange de traitement ou d'emploi de)	1433
Liquides inflammables (installations de remplissage ou de distribution)	1434
Maroquinerie (ateliers de)	2360
Matières plastiques, plastomères ou élastomères (fabrication des)	2660
Solides facilement inflammables	1450
Nitrate d'ammonium (dépôts de)	1330
Nitrate d'ammonium mélangé (dépôts de)	1331
Traitement de fibres d'origine végétale	2311
Oxygène liquide (dépôts d')	1220
Parcs de stationnement couverts	2935
Peroxydes organiques (emploi fabrication, stockage de)	1212
Transformation de Polymères	2661
Réfrigération ou compression (installations de)	2920
Substances comburantes (fabricaton, emploi, stockage de)	1200
Sucreries, raffineries de sucre, malteries	2225
Silos et installations de stockage de céréales, grains produits alimentaires ou tous produits organique dégageant des poussières inflammables	2160
Teinture et impression de matières textiles	2330
Tissus, articles tricotés, tulles, guipures, etc. (ateliers de fabrication de)	2321
Vernis, peintures, apprêts, colles, enduits (application, cuisson, séchage de)	2940